

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 3 AVRIL 2008

Président : Monsieur BLANCHET André, Maire.

Secrétaire(s) de séance : Monsieur RAULT Gilles.

Présents : BLANCHET André. FAVRE Danièle. MOISDON Emilie. RAULT Gilles. ALLANIC Christian.  
ALLANIC Eric. KERGAL Samuel. BLANCHET Rémy. LE PALMEC Philippe. ALLANIC Jeanne-Louise.  
LAZZARI Jean-Yves.

Absents :

## ORIENTATIONS BUDGETAIRES INVESTISSEMENT

1) Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de reprendre le projet de construction de hangars sur le port par rapport au sanitaire du nouveau camping, du fait que le permis de construire et le plan de financement sont déjà acquis. Montant approximatif du projet : 400 000 € dont 70% de subventions, d'où le choix entre cette construction et les sanitaires du nouveau camping. A signaler que ce hangar est réservé aux garages et aux ateliers pour le gros matériel de la commune.

2) Monsieur le Maire fait savoir aux Membres du conseil municipal qu'il serait nécessaire d'acquérir un véhicule pour le transport des personnes âgées et handicapées (avec possibilité de fauteuil roulant) ce service ne sera pas gratuit le bénéficiaire devra s'acquitter d'une redevance. Le conseil municipal donne tous pouvoirs au maire pour la recherche de ce véhicule de l'ordre de 10 000€.

3) Monsieur le maire informe le conseil que les routes sont à refaire suite aux divers travaux effectués sur l'île, mais à ce jour aucun devis n'a été transmis en mairie. Il précise que la CISE participera au frais pour la portion de route s'étalant de l'hôtel jusqu'à l'ancien presbytère.

4) La municipalité reprend le projet d'aménagement du logement de l'infirmière remplaçante à hauteur de 40 000 €.

Pour extrait :

En Mairie, le Vendredi 04/04/2008

Maire



BLANCHET André  
Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché  
à la porte de la Mairie, dans  
la huitaine qui suit le jour de  
la délibération.

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)

République Française

Ce logement se situe au-dessus du centre de soins.

5) Epicerie : reste à réaliser les finitions.

6) Le conseil municipal reconduit les taux d'imposition de 2007 à savoir :

Taxe d'habitation : 12,60      Taxe foncière (bati) : 11,80

Taxe foncière (non bati) : 100,60      Taxe professionnelle : 16,39

## 1) COMMISSION DES MARCHES PUBLICS :

Philippe LE PALMEC et Jean-Yves LAZZARI ne pouvant de par leur profession y siéger sont nommés en remplacement: Titulaire : Emilie MOISDON Suppléant : Rémy BLANCHET

2) Est nommé référent sécurité routière : Samuel KERGAL et de la défense : Christian ALLANIC

3) Le conseil municipal donne un avis favorable à une subvention de 500 € à l'association MELVAN pour la participation au moulage de la Dame du Douët (il s'agit d'une statue, donc d'un élément patrimonial de l'île) découverte au Nord de l'île, ce moulage permettra la réalisation d'une copie pour installation au musée du Fort.

4) Le conseil municipal a abordé le problème de l'éclairage public là où celui-ci est insuffisant une étude avec demande de devis sera réalisée.

5) Le conseil municipal reconduit les délibérations concernant l'indemnisation du Receveur (de l'ordre de 93 € par trimestre).

Maire



BLANCHET André  
Signature et cachet

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL (Suite)


République Française

Le conseil approuve la proposition de Monsieur le maire d'étudier un projet de regroupement en un seul lieu des containers "tri sélectif". Une étude doit être également réalisée afin de construire des claustras pour les bacs à ordures ménagères. Auparavant, le conseil doit se déterminer sur leurs emplacements.

Les gravats déposés dans la prairie en descendant au port seront évacués.

Le conseil se réunit le 14 AVRIL avec Monsieur le Trésorier Principal pour voter le budget.

Maire



BLANCHET André  
Signature et cachet